

ERGOLOGIE, TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT. QUELQUES SUGGESTIONS

Renato Di Ruzza et Marianne Lacomblez

1. Comment, avec l'aide de la démarche ergologique, articuler les concepts de travail et de développement, et éventuellement en renouveler les contenus ? C'est une question qui se pose au sein de la Société internationale d'ergologie, et notamment au sein du réseau ETD (« ergologie-travail-développement »), depuis leur naissance¹.

Face à cette tâche difficile, nous devons nous préparer à de possibles controverses et polémiques. Cette difficulté tient avant tout à la nature même des notions de travail et de développement :

¹ Ce texte reprend avec quelques modifications le texte introductif des Journées d'études ETD tenues à l'Université de Porto les 15 et 16 mai 2012. Sur la Société internationale d'ergologie et son réseau ETD, on peut consulter le site ergologia.org.

- a) ce sont des notions transversales, présentes dans plusieurs disciplines académiques, qui reçoivent de nombreuses définitions pouvant parfois se compléter, mais aussi parfois se contredire ;
- b) ce sont de ce fait des notions pluridisciplinaires qui exigent la mise en dialogue de nombreuses approches, ce qui n'est pas toujours évident à mettre en œuvre ;
- c) ce sont des notions qui ne sauraient être pensées en « extériorité² », autrement dit qui nécessitent, dans leur définition même, d'intégrer les savoirs investis dans les activités de ceux qui travaillent et cherchent à être acteurs et bénéficiaires du développement ; et le « point de vue de l'activité »³, ici essentiel, n'est jamais simple à faire surgir ;

² Référence à la notion d'exterritorialité développée par Yves Schwartz, qui peut se définir rapidement comme la posture de certains spécialistes des sciences humaines et sociales qui s'efforcent d'être en position de neutralité par rapport à leur objet, ce qui leur donnerait autorité pour décréter la signification de ce que vivent leurs semblables (en se passant généralement de leur point de vue) et pour dire ce qui leur convient. Dans un texte écrit avec Adriano Rufino, Y. Schwartz précise que « *la posture d'exterritorialité commence dès lors que l'on prétend disposer d'une version stabilisée (des valeurs), d'une capacité à les hiérarchiser, les décliner, ou à en faire une « science » au même titre que les modélisations conceptuelles produites au pôle de la désadhérence, et qu'on pense à ce titre pouvoir imposer des évaluations, des directions « bonnes » de développement, ou interpréter le « système de valeurs » des autres, sans se sentir astreint à apprendre à partir des expériences réelles de vie comment les activités humaines se débattent avec ces valeurs* » [1]. Pour de plus amples développements sur cette notion essentielle, cf. le chapitre « Ergonomie, philosophie et exterritorialité » de l'ouvrage d'Yves Schwartz, 2000 [15].

³ Le « point de vue de l'activité » valorise celle-ci en tant que lieu d'une dialectique où sont articulés les débats du sujet avec toutes sortes de normes prises dans l'historico-social. Ces normes sont antérieures aux sujets, mais c'est l'histoire de ces sujets, parfois antérieure à ces normes, qui permet d'approcher localement le résultat des négociations d'où est issue à chaque fois la reconfiguration du milieu [16].

- d) ce sont des notions dont les liens peuvent paraître évidents tout comme peuvent paraître évidentes leurs définitions ; or nous savons très bien que l'évidence n'est pas toujours bonne conseillère quand il s'agit de comprendre les choses et les changer ;
- e) ce sont des notions enfin qui mêlent étroitement une visée analytique, de production de connaissances, ce qui renvoie à des questions de nature épistémologique, et une visée normative qui pose la question de la gouvernementalité des personnes et des groupes sociaux, ce qui renvoie nécessairement au champ de la politique⁴.

Nous ne développerons pas ici chacun de ces points ; nous nous contenterons d'en illustrer quelques aspects à partir du concept de développement pour essayer de préciser, sinon de quoi nous parlons, de quoi nous partons.

2. Dans le champ socio-économique, le développement n'est devenu une question « à conceptualiser » qu'après la deuxième guerre mondiale, plus précisément à partir de janvier 1949, date à laquelle le président des Etats-Unis, Harry Truman, désigne le monde des « pays sous-développés » qu'il oppose à celui des « pays développés ». Le contexte politique est celui des préludes de la « guerre froide » et le « Point Quatre » du discours d'investiture de Truman en dit long sur le projet défini : « *Plus de la moitié des gens dans le monde vit dans des conditions voisines de la misère. Ils*

⁴ Cf. Foucault, 2004, qui a développé la notion de « biopolitique » pour désigner la forme d'exercice du pouvoir qui porte sur la vie des êtres humains [6].

n'ont pas assez à manger. Ils sont victimes de maladies. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères ». Face au « bloc communiste », il convient pour les Etats-Unis de proposer une voie de « développement » qui est celle du capitalisme industriel occidental.

C'est à partir de là que naissent non seulement le discours de « l'idéologie du développement », qui assimile les notions de « croissance », d'« industrialisation », de « progrès » et de « développement », et qui fait des pays développés le « modèle à suivre », mais également l'effort théorique et conceptuel qui, tout en s'inscrivant dans cette idéologie et en acceptant les prémisses, permet de débattre des conditions qui favoriseraient le développement des pays sous-développés. On peut inscrire ici, notamment, la consolidation du « vieux développementisme » en Amérique Latine, à partir des années 50 [Fiori, 5], qui, légitimée par des théories comme celle de Walter Rostow [14], consacrait les étapes d'une « modernisation » dans une histoire idéalisant ce que les systèmes politiques nord-américain et européen devaient permettre à la nation, mais surtout à ses élites.

Naturellement, plusieurs figures du développement seront par la suite convoquées, notamment dans le scénario où l'Etat exerce un rôle actif dans la conduite de l'économie nationale en recourant à des outils keynésiens afin d'adoucir les cycles, ce que certains nomment un « capitalisme organisé par l'Etat » où l'usage du pouvoir politique est conçu afin de réguler les marchés économiques [Fraser, 7].

Les approches essentiellement économétriques, évaluant uniquement le développement par l'intermédiaire du Produit intérieur brut (PIB), en ont été revues et complétées d'un recours à d'autres indicateurs, par exemple, à l'Indice de développement humain (IDH) ou à l'Indice de pauvreté humaine (IPH).

Mais sur le fond, globalement, et tendanciellement, l'idéologie « trumanienne » du développement est rarement mise en cause : au-delà de quelques pétitions de principe, qui d'ailleurs viendront relativement tardivement, le développement a été progressivement conceptualisé en référence au modèle qui a émergé de l'expérience européenne du 19^{ème} siècle. Cela appelle trois observations.

a) L'histoire de cette conceptualisation entremêle, avec des pondérations différentes selon les courants de pensée, tous les registres de ce qui fonde la « posture idéologique » :

- ensemble de représentations/conceptions du monde ne laissant aucune partie du réel hors de son atteinte et prétendant enfermer l'essentiel de ce réel dans la supposée cohérence de ses concepts ; cet ensemble organise la totalité du discours de la société sur elle-même ;
- force de mobilisation des énergies, des pratiques, ayant pour fonction de dicter des normes et de donner des directives individuelles et collectives notamment sur le travail et son organisation (c'est ainsi qu'avec les « transferts de technologies », prévus d'ores et déjà par Truman, s'est organisé également un transfert du modèle productif de type taylorien) ;

- entreprise d'opacification des réalités, constitutive de « fausse conscience » au sens de Georg Lukacs⁵, exclusivement définies par une catégorie d'analyse développement/sous développement abolissant toute référence aux spécificités historico-sociales.

b) On comprend dès lors qu'il s'agit d'un domaine profondément conflictuel, réfractant tous les enjeux politiques mondiaux : impérialisme, guerre froide, colonisation/décolonisation, etc. Toutes les conceptualisations du développement prennent parti dans ces conflits, ce qui conduit au total à la plus grande confusion, d'autant que la seconde moitié du 20^{ème} siècle a été une période exceptionnelle dans l'histoire économique et sociale : une croissance jamais repérée auparavant lors des années '50 et '60 (les « trente glorieuses »), suivie par une crise durable du monde capitaliste et par l'effondrement de l'expérience soviétique ; une mutation organisationnelle et technologique profonde et rapide qui transforme les modèles productifs, le travail et son organisation ; une reconfiguration de la géopolitique mondiale difficilement analysable, mais où il semble chaque fois plus manifeste que la formule d'un Etat cherchant à maîtriser les marchés ait été inversée, dans une dynamique où les marchés sont invoqués pour domestiquer les politiques [Fraser, 7].

⁵La notion de « fausse conscience » est liée chez G. Lukacs à celle de « réification » qu'il reprend à Marx [10]. Elle englobe trois aspects qui ressortissent du monde des valeurs : 1) la réification du rapport aux choses qui fait que ces dernières ne sont vues que sous leur rapport quantitatif ; 2) la réification du rapport aux autres (l'idéologie au sens traditionnel du terme) qui conduit à ne voir autrui qu'à travers le prisme des préjugés ; 3) la réification du rapport à soi (l'aliénation) qui interdit de se reconnaître et de se faire reconnaître dans et par ses activités.

C'est dans ce cadre mouvant que les diverses figures du développement, issues de multiples disciplines, sont alternativement voire simultanément convoquées et questionnées : le développement comme simple évolution, le développement comme changement de forme (au sens mathématique), le développement comme objectif ou comme finalité, le développement comme « grandissement », le développement comme structuration, le développement contrôlé et « durable », ou même le « développement du sous-développement » pour reprendre l'expression paradoxale de André Gunder Frank [8].

c) La conceptualisation du développement s'est donc effectuée inséparablement de celle du sous-développement, comme s'il était admis en substance qu'une zone (espace, territoire, pays, etc.) sous-développée était une zone qui n'était pas développée, et qu'à l'inverse une zone développée était une zone qui n'était pas sous-développée. Autrement dit, un pays développé est un pays qui a connu un processus de développement dont les caractéristiques le rapprochent des « modèles » que représentent les pays dits « occidentaux », et un pays sous-développé est un pays qui n'a pas connu ce processus de développement.

Toute la conceptualisation du développement dans le champ économique et social tient alors en les réponses à trois questions, au moins :

- quelles ont été les caractéristiques des pays occidentaux qui en ont fait des pays développés ? Celles-ci sont-elles toujours en place ?

- qu'est-il advenu des pays qui ont échoué dans une évolution de ce type ?
- pourquoi et comment certains pays essaient de ne pas prendre le même chemin ?

Le travail industriel et l'industrialisation ont été au cœur des réponses traditionnellement apportées à ces questions. D'ailleurs, on a souvent considéré que le « travail » n'est apparu dans les pays « sous développés » qu'avec le transfert de technologies industrielles. Mais dans le monde contemporain, où la « relation de service » semble devoir devenir prédominante, où les technologies de l'information et de la communication font craquer l'unité spatiale et temporelle des processus de travail, où le travail de l'organisation l'emporte sur l'organisation du travail dans les performances économiques et sociales, on est amené à s'interroger à propos de l'histoire récente et actuelle de pays, aujourd'hui dits « en voie de développement » ou « peu développés », qui ont été contraints, sous la menace des effets d'un non remboursement de dettes nationales, d'adopter des « programmes d'ajustement structurels » aux effets dévastateurs [Nouroudine, 11]. Ici, les « marchés » financiers ont effectivement domestiqué les orientations politiques ; et la dynamique a été celle d'un développement du sous-développement. Notre ambition, ici et plus tard, doit ainsi être clairement d'apporter des réponses nouvelles.

3. L'apport de la démarche ergologique à cette ambition peut reprendre la réflexion de Abdallah Nouroudine (op. cit.). On peut dire avec lui que si les approches classiques du développement se réfèrent en général à la question de l'emploi, elles font le plus souvent l'impasse sur l'activité de

travail, dans son sens le plus large. Il défend ainsi l'idée qu'il ne peut y avoir développement si le travail n'est pas envisagé dans toutes ses modalités et toute sa complexité.

Avec cette perspective, reprenant la distinction entre « normes antécédentes » et « renormalisation »⁶, Nouroudine donne à comprendre ce que le processus de renormalisation est porteur d'alternatives, face aux « axes stratégiques » des « programmes d'ajustement structurels », de façon à voir la vie réelle des populations s'améliorer. La question étant, bien sûr, que si le travail est « oublié » dans les documents officiels guidant les transformations en vue, il n'est ni programmé, ni prescrit, et ne peut être anticipé. L'approche des interventions doit en conséquence donner priorité à la considération de tout ce qui relève à la fois de la contrainte et de la ressource offerte par les situations réelles de la vie de façon générale, et du travail en particulier. Il s'agit, insiste-t-il « *d'une posture épistémologique et éthique qui conduit à mettre l'activité au cœur du travail et l'être humain au cœur du développement, afin que les populations en cause puissent les penser et les vivre ensemble* » [11, p. 32].

⁶ Renormalisation : L'être humain, comme tout vivant, est exposé à des exigences ou normes, émises en continu et en quantité par le milieu dans lequel il se trouve. Pour exister en tant qu'être singulier, vivant, et en fonction des lacunes des normes de ce milieu face aux innombrables variabilités de la situation locale, il va et doit tenter en permanence de ré-interpréter ces normes qu'on lui propose. Ce faisant, il essaie de configurer le milieu comme son milieu propre. C'est le processus de renormalisation qui est au cœur de l'activité. Pour partie, chacun parvient à transgresser certaines normes, à les tordre de façon à se les approprier. Pour partie, il les subit comme quelque chose qui s'impose de l'extérieur [par exemple, le langage est dans l'activité un effort de singularisation du système normatif qu'est la langue].

Les textes produits au sein du réseau ETD (quelles que soient leurs formes et leur destination) reprennent tous l'essentiel de cette posture. Ils la travaillent néanmoins de façon spécifique, recourant à la conceptualisation ergologique sur des modes variés. On notera ainsi la largeur du spectre des thématiques abordées par ces questionnements, qui va de questions épistémologiques abstraites à des questions politiques et de justice immédiates et urgentes, en passant par l'effort d'une conceptualisation théorique hétérodoxe et critique.

L'ergologie est en effet l'une des rares démarches qui tente de couvrir l'ensemble de ce spectre ; ce n'est pas la seule naturellement, mais elle s'en revendique explicitement. Nous nous devons donc, nécessairement, de poser la question suivante : qu'est-ce que la démarche ergologique peut apporter aux travaux qui souhaitent renouveler le thème des liens entre travail et développement.

Rappelons ici que « l'ergologie » n'est pas une « discipline » qui viendrait se juxtaposer aux disciplines académiques existantes : elle n'est ni « la science du travail », ni « la science des activités humaines », qui aurait pour ambition de « dire le vrai » en lieu et place des sociologues, des psychologues, des ergonomes, des économistes, etc. Dans le domaine du travail par exemple, les connaissances sont effectivement produites essentiellement par les disciplines qui le considèrent comme leur objet d'étude.

Ce que l'ergologie propose, c'est la formalisation d'un mode de production de connaissances particulier qui repose sur le dialogue et/ou la confrontation entre les savoirs élaborés par les disciplines

académiques traditionnelles et les savoirs que les divers protagonistes des activités humaines mettent en œuvre dans l'accomplissement de leur activité. Il y a naturellement déjà des disciplines pour lesquelles ce principe est acquis (par exemple la majeure partie de la sociologie du travail ou de l'ergonomie de l'activité). Mais il y en a d'autres qui l'ignorent quasi totalement (la science économique notamment). Il ne s'agit donc pas de nier, de récuser, d'abolir, de rejeter les connaissances dont sont porteuses les disciplines académiques, mais de les « mettre en doute », en dialogue, en débat, avec ce que peuvent dire les protagonistes sur la manière dont ils exercent leur activité.

De ce point de vue, l'ergologie est « indisciplinée » et « indisciplinaire », non par un effet de mode, engendré par les appels à la pluridisciplinarité, mais tout simplement parce que les savoirs des protagonistes des activités humaines ne sont pas, dans leur principe, de l'ordre de la discipline scientifique. Il ne s'agit pas, naturellement, de nier les compétences disciplinaires de tel ou tel travailleur (le comptable doit connaître la comptabilité et le médecin la médecine), mais d'admettre le fait que dans son activité concrète, il y a toujours beaucoup plus que ces compétences disciplinaires. On peut évidemment ignorer ces « plus », les jeter dans le sac des « savoirs vulgaires », mais c'est un choix épistémologique dont il faut être conscient et qui mérite discussion.

Ce type de pluridisciplinarité (« indisciplinaire ») ne se construit donc pas dans la connaissance des connaissances produites par plusieurs disciplines, mais bien dans la reconnaissance que les connaissances d'une discipline peuvent être perturbées par des savoirs qui n'en font pas partie. C'est

ce que Georges Canguilhem appelait les « matières étrangères » [2]. C'est également le fondement de la proposition d'une « sociologie des absences », avancée par Boaventura de Sousa Santos dans sa critique « des épistémologies dominantes du Nord » qui ont « *développé une capacité particulière à rationaliser l'irrationnel, l'empêchant d'être confronté à des formes alternatives de rationalité* » [13].

Autrement dit, et pour résumer, la démarche ergologique est l'un des modes de réflexion concernant la production de connaissances sur toutes les activités humaines socialisées. Elle est donc susceptible de concerner toutes les disciplines académiques qui les prennent pour objet, en considérant deux principes, fondateurs, qui permettent de les étudier « du point de vue de l'activité » :

a) l'activité est toujours le lieu d'un « débat de normes », et dans ce débat de normes, dans la « renormalisation des normes antécédentes », des savoirs sont produits sur l'activité elle-même, savoirs qu'il convient de mettre en dialogue avec les savoirs produits « en extériorité » par les disciplines académiques ;

b) ces savoirs « investis » dans l'activité ne peuvent être mis en mot que par ses protagonistes.

4. Dans cette perspective, les concepts de travail et de développement n'occupent pas un statut identique. Concernant le concept de travail, malgré le flou qui le caractérise, c'est à peu près clair parce que nous avons l'habitude d'analyser les situations réelles de travail (c'est même à partir de là que s'est constituée la démarche ergologique), et qu'on ne peut pas parler du travail d'*autrui* sans considérer le « point de vue de l'activité », à savoir en dehors de ce qu'en dit cet *autrui* qui travaille.

Tout le problème est d'imaginer s'il faut et comment transposer ce principe au concept de développement – et ce n'est pas facile. Car, si le travailleur peut mettre en mots sa propre activité, il peut ignorer ou douter que son activité contribue à un processus de développement, et de ce fait la mise en mots de cette contribution singulière est d'un autre ordre. Autrement dit, le « point de vue de l'activité » dans l'analyse du développement nous engage dans des démarches que nous ne maîtrisons pas toujours.

Face à cette difficulté, on peut traiter du rôle et de la place du travail dans le développement, comme le fait Rémy Jean dans son article paru dans *Ergologia* [9] : il n'y a pas de développement qui vaille sans concrétisation du droit à travailler et à tirer de ce travail un revenu permettant de vivre dans des conditions satisfaisantes au regard du niveau de développement atteint par une société donnée.

Mais on peut également reformuler la définition du développement pour la rendre homogène du point de vue de l'activité à celle du travail. C'est au fond ce que tente Dominique Efras lorsqu'elle écrit : *« le développement peut être défini de façon très générale comme un processus d'appropriation du milieu de vie qui transforme les capacités de maîtrise des situations de vie individuelles et collectives ; comme un processus qui permet aux individus de tous âges et aux collectifs de renforcer ou acquérir du pouvoir sur ce qui détermine leurs situations de vie et leur activité »* [4, p. 11].

On perçoit immédiatement la proximité de cette définition avec celle qu'il serait possible de donner du travail. Cela donnerait : *« le travail peut être défini de façon très générale comme un processus d'appropriation du milieu de vie qui transforme les capacités de maîtrise des situations de vie individuelles et collectives ; comme un processus qui permet aux individus de tous âges et aux collectifs de renforcer ou acquérir du pouvoir sur ce qui détermine leurs situations de vie et leur activité »*. Le travail serait défini de la sorte à la fois comme activité, comme rapport de forces et de pouvoirs, et comme potentialité de maîtrise de son destin.

Il serait alors possible de dépasser la juxtaposition des concepts de travail et de développement pour en analyser les liens en considérant que c'est la nature du travail - son contenu, les conditions dans lesquelles il finit par être exercé et les effets de ces dernières en termes de santé - qui définit le développement : soit le travail correspond à cette définition et il engendre un processus de développement, soit il n'y correspond pas car l'activité ne procure ni appropriation du milieu, ni maîtrise des situations individuelles et collectives, et alors il ne saurait exister de processus de développement.

C'est en quelque sorte le projet sous-tendant les initiatives qui s'inscrivent dans le secteur de l'économie sociale, dite aussi solidaire [Ramos, 12]. Ce n'est évidemment pas un hasard si, lors des II^{èmes} Journées du réseau international « Ergologie, Travail et Développement » organisées à Belo Horizonte en 2009, plusieurs expériences sociales et productives ont été présentées, ayant en commun

certain aspects de coopérativisme, de l'autogestion, tout en témoignant de la fermeté de préoccupations pour la préservation de patrimoines sociaux et culturels [Echternacht, 3].

Ces Journées avaient d'ailleurs clôturé les échanges dans une déclaration de principes mettant en exergue que les politiques de développement ne le seront pas vraiment si elles ne s'inscrivent pas dans le creuset des savoirs, des valeurs, des compétences, des pratiques sociales et politiques propres aux activités productives locales et actuelles.

Les expériences rapportées constituaient ainsi des formules cherchant, d'une certaine façon, à garantir pour la région, un « bien vivre » en opposition à un « vivre bien » à l'occidentale. La voie est en fait celle qui prend ses distances face à un développement essentiellement conçu dans une logique de « croissance » de la richesse nationale en termes de PIB, s'ouvrant, plutôt, aux alternatives de développement que déploient les potentialités existantes dans les personnes et dans la société à fin que tous puissent avoir une « bonne vie ».

Références bibliographiques

- [1] ADRIANO R. ET SCHWARTZ Y., 2008, *Revisiter l'activité humaine pour poser les questions du développement ; projet d'une synergie franco-lusophone*, Institut d'Ergologie, Aix-Marseille Université
- [2] CANGUILHEM G., 1966, *Le Normal et le Pathologique*, augmenté de *Nouvelles Réflexions concernant le normal et le pathologique*, 9^{ème} réédition en 2005, Paris, Presses Universitaires de France, Col. Quadrige
- [3] ECHTERNACHT E., 2010, « Activité humaine, travail et développement : la gestion de la santé humaine dans les expériences productives locales en débat », *Ergologia*, n° 4, pp. 118-135
- [4] EFROS D., 2012, Seminário internacional « Ergologia, Trabalho e Desenvolvimentos », Livro de resumos, Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação da Universidade do Porto, pp. 11-14
- [5] FIORI J. L., 2012, <http://www.rumosdobrasil.org.br/2012/01/12/para-reler-o-velho-desenvolvimentismo/> (accès 20/07/2012)
- [6] FOUCAULT M., 2004, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France 1978-1979*, Hautes études, Paris, Gallimard-Le seuil
- [7] FRASER N., 2009, « Feminism, Capitalism and the Cunning of History », *New Left Review*, n° 56, pp. 97-117
- [8] GUNDER FRANK A., 1970, *Le développement du sous-développement en Amérique latine*, Paris, Maspero

- [9] JEAN R., 2011, « Eléments pour une approche ergologique de la relation travail – développement », *Ergologia*, n° 6, pp. 21-40
- [10] LUKACS G., 1960, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Editions de Minuit
- [11] NOUROUDINE A., 2008, « O trabalho: componente esquecida no documento de estratégia de crescimento e de redução da pobreza nos Comores », *Laboreal*, n° 4, (1), pp. 29-38
- [12] RAMOS M. C., 2011, « Economia solidária, plural e ética, na promoção do emprego, da cidadania e da coesão social », *Laboreal*, n° 7, (1), pp. 81-104
- [13] SOUSA SANTOS B., 2011, « Épistémologies du sud », *Études rurales*, n° 187, pp. 21-50
- [14] ROSTOW W., 1960, *The stages of economic growth : a non-communist manifesto*, Cambridge University Press
- [15] SCHWARTZ Y., 2000, *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Octarès
- [16] SCHWARTZ Y., 2005, « Actividade », *Laboreal*, n° 1, (1), pp. 63-64